

**MAIRIE DE CASTERA-LECTOUROIS  
PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL**

**séance du 1<sup>er</sup> mars 2023**

**Date de convocation et d'affichage :** 23/02/2023

**Etaient présents :** Michel PASCAU, Jean-Pierre BARRIEU, Sylvie BORDON, Daniel BOUNET, Patrice CALCINE, Francis DULIN, Gilles LACLAVERE, Lydia LUONG CAZANOVA, Patrick LOUVEL, Guillaume POLO

**Absente excusée :** Sophie GOMEZ

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20 h 30

**\* ORDRE DU JOUR :**

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023
2	Désignation d'un secrétaire de séance
3	Compte rendu des décisions prises par le Maire
4	Compte rendu des arrêtés pris par le Maire
5	CCLG : Rapport financier de la commission « Transferts de charges » PLU : Avenant pour transfert contrat PAYSAGES à la CCLG
6	SIDEL : choix des points d'apport volontaire
7	Mise en location du studio : ménage, montant du loyer
8	Travaux logement Savoletti
9	Programme voirie 2023
10	Salle des fêtes : reclassement en 5 <sup>ème</sup> catégorie Avancement des travaux d'accessibilité
11	Bâtiments scolaires
12	Buvette mobile
13	Tarif de délivrance de photocopies
14	SACEM
15	Lutte contre la prolifération des pigeons dans le village
16	Fibre : avancement du déploiement
17	Effondrement du mur parcelle AM69 : rapport d'expertise judiciaire
18	Organisation des élections départementales partielles -5 et 12 mars 2023
19	Questions diverses

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023**

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

**2. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. Patrick LOUVEL est nommé secrétaire de séance.

**3. Compte rendu des décisions prises par le Maire**

NEANT

**4. Compte rendu des arrêtés pris par le Maire depuis le 18 janvier 2023**

N°601-2023 : DP03208223L0001 – panneaux photovoltaïques – JACQUES Dominique – 243 rte de Caouzes – à Bêche

N° 602-2023 : DP03208223L0003 – panneaux photovoltaïques – CADILLON Philippe – 304 rte du Plateau – à Pérès

N° 603-2023 : Arrêté de circulation -route du Plateau (Heuguère) – reprise des tranchées eau potable

## **5 CCLG : Rapport financier de la commission « Transferts de charges »**

### **PLU : Avenant pour transfert contrat PAYSAGES à la CCLG**

Vote à l'unanimité pour la continuité du Plu en cours avec transfert de charges

## **6 SIDEL : choix des points d'apport volontaire**

3 points de collectes retenus, au village, à Pot et à Peyradis

Travaux à prévoir

Au village : accès handicapé

A Pot : sous-sol peut-être pas très solide, d'où proposition, si c'est le cas, de le mettre aérien.

Vote à l'unanimité

## **7 Mise en location du studio : ménage, montant du loyer**

- Ménage Mr TORMENA
- Volet extérieur + portail à changer devis de 3532 € pour l'ensemble de la menuiserie – faire d'autres devis pour comparaison
- Aménagement du devant de porte à envisager
- Loyer février 2023 : 230 +10 € de charges (120 € an)
- Loyer mars 2023 : 245 + 15 € de charges (160 € an)
- Charges estimées : assainissement + ordures ménagères + eau environ 180 € à l'année
- Annonce sur le Bon coin pour trouver un nouveau locataire

## **8 Travaux logement Savoletti**

Les menuiseries ont été changées par Eco Habitat

Travaux à prévoir :

- Pose de revêtement au sol du rez de chaussée avec isolant
- Plancher chambre/garage à prévoir

## **9 Programme voirie 2023**

Gilles expose les différentes zones de travaux

- Route du plateau (Mazet) route déformée – reprofilage bicouche et grave émulsion
- Chemin de Piquéou – route déformée – reprofilage
- Route du plateau côte de Sarrau - route déformée – reprofilage
- Route de Caouzes Bêche – reprofilage
- Route du Maurens – reprofilage + pont et fossé à refaire
- Chemin de Labarthète – busage de l'angle de l'entrée du chemin et élargir la chaussée
- Route d'Astaffort : finir les jonctions dans la côte

Total des travaux estimés à environ 26500 €

- A Pis, busage et récupération de l'eau qui descend du chemin rural
- Chemin de Mr Réga il faudra boucher les trous avec du calcaire lors d'une corvée

## **10 Salle des fêtes : reclassement en 5<sup>ème</sup> catégorie Avancement des travaux d'accessibilité**

Reclassement de la salle des fêtes en catégorie 5, responsabilité du Maire

Passage d'un électricien régulièrement pour effectuer des contrôles.

185 personnes autorisées dans la salle des fêtes

Travaux accessibilité

Réalisé : les poteaux ont été peints, pose de rambardes escalier scène, bar réalisation d'une tablette pour un accès handicapé

A réaliser : fixer une date pour aménagement entrée salle des fêtes

Prévoir le remplacement de l'alarme incendie devis de l'entreprise Ligardes coût 2734,01 €. Voté à l'unanimité

## **11 Bâtiments scolaires**

Visite du CAUE et du service ingénierie du département.  
Le bâtiment serait plutôt orienté pour de la restauration, il faudra se rapprocher de la CCI.  
Faire une étude de marché en faisant venir un Food Truck pour vérifier l'affluence.

## **12 Buvette mobile**

Demande d'installation de 2 Food trucks sur la commune de mai à septembre 2 fois par mois.  
Demande d'une participation aux frais de place – forfait à 20 € quel que soit le nombre de camion à chaque venue.

## **13 Tarif de délivrance de photocopies**

Il n'est pas décidé de créer une régie

## **14 SACEM**

Depuis 2019, la Sacem propose des tarifs réduits pour les communes adhérentes à l'association des maires de France : coût 205,25 €. Cette adhésion donne la possibilité d'organiser un nombre illimité d'évènements dans le cadre du forfait « concerts, spectacles, évènements dansants »  
Voté à l'unanimité.

## **15 Lutte contre la prolifération des pigeons dans le village**

Devis d'une entreprise pour éradiquer les pigeons de 1500 € - trop cher  
Retenu : demander à M GADRAS de venir s'en occuper.

## **16 Fibre : avancement du déploiement**

– Rajout de poteaux sur le chemin de St Sevet. Certains opérateurs ont des accords avec EDF pour poser leurs câbles et les autres n'ont aucun accord d'où l'ajout de poteaux.  
- Pas de permissions de voiries (poteaux) pour la route de Caouzes et la route de la gare

## **17 Effondrement du mur parcelle AM69 : rapport d'expertise judiciaire**

Nouvel expert mandaté, le mur de la parcelle AM69 appartient bien à Mme Rogala. L'expert préconise que l'escalier qui dessert la parcelle lui revienne.

## **18 Organisation des élections départementales partielles -5 et 12 mars 2023**

Consultation des membres du conseil pour leurs disponibilités.

## **19 Questions diverses**

- édition jour de la nuit : la commune envisage de participer
- Demander à la Spie de régler l'horloge astronomique
- Demande de subvention financière pour un voyage scolaire pour 2 élèves du Lycée Maréchal Lannes et 2 de l'Immaculée Conception – Aucune subvention n'est accordée.
- Daniel Bounet demande de poser un support pour s'essuyer les mains dans les toilettes de la salle des fêtes et de mettre un film opaque sur la fenêtre du petit WC.
- Réfléchir à la pose d'un rideau ou brise vue au niveau de la porte venant de la cuisine pour couper les courants d'air.

Prochaine réunion du conseil municipal le 12 avril à 20h30  
Séance levée à 23h